

VILLE DE LUXEMBOURG

**SERVICE de la JEUNESSE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**2000**

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 1er</b>	<b>3</b>
I.1 INFO JEUNE	3
I.2 La Commission des Subsidés	4
I.3 La Commission des Subsidés Scolaires	5
I.4 La Commission de la Jeunesse	5
<b>Chapitre 2</b>	<b>6</b>
II.1 City-Party	6
II.2 Les activités	6
Les visites	6
II.3 Les Festivals et Expositions	6
Festival "Cour des Capucins"	6
Festival "Street Dance Competition II"	6
II.4 Les organisations de jeunesse	7
II.5 Les centres de rencontre pour jeunes	7
la "Maison des Jeunes"	9
Club des Jeunes Belair et Club des Jeunes Märel	10
II.6 Les projets	10
le projet "Schleifmillen"	10
le projet "Vélo en Ville"	11
le projet "Wunnraum fir Studenten"	11
"Den Atelier"	12
II.7 UCUE	13
<b>Chapitre 3</b>	<b>14</b>
III.1 La Carte Jeunes	14
III.2 Le Conseil Supérieur de la Jeunesse.	14
<b>Chapitre 4</b>	<b>16</b>
Résumé	16
<b><u>Annexes</u></b>	<b>18</b>

## *Introduction*

Le Service de la Jeunesse de la Ville de Luxembourg est dirigé par un fonctionnaire communal de la carrière supérieure, assisté par un fonctionnaire de la carrière de l'éducateur gradué et, depuis septembre 1998, périodiquement, de plusieurs agents CAT.

Le Service de la Jeunesse est appelé à

- faire l'inventaire des activités destinées aux jeunes et à intervenir avec une tâche de guide et d'animateur,
- chercher la collaboration des associations et groupements spécifiques et à s'occuper également des problèmes particuliers aux jeunes non-organisés,
- servir, de manière générale, d'intermédiaire entre les jeunes et les autorités communales.

Le présent rapport retrace l'action du Service de la Jeunesse au cours de l'année 2000.

## Chapitre 1er

### I.1 INFO JEUNE

“INFO-JEUNE” est un lieu d’information et de communication: il est installé au rez-de-chaussée du 28, place Guillaume II où il expose le matériel d’information des services communaux, publics et privés ainsi que des organisations locales de jeunesse. S’y ajoutent un nombre important de dépliants et de brochures d’organisations nationales et internationales qui proposent des séjours linguistiques ou des vacances pour jeunes à l’étranger.

“INFO-JEUNE” est en même temps un espace d’accueil et de conseil pour les jeunes.

“INFO-JEUNE” est encore un centre de “dispatching”. Il fait parvenir aux personnes et aux associations intéressées les dépliants, brochures et informations qu’elles désirent et informe les centres de rencontre de jeunes sur les manifestations culturelles, sportives et éducatives qui se déroulent en Ville.

“INFO-JEUNE” est ouvert du lundi au vendredi de 13 à 18 heures.

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre et le genre des demandes adressées à “INFO-JEUNE”.

Genre de la demande	Nombre
Vente de “Euro < 26” et de la “Ciné Carte Jeunes”	2384
Informations touristiques	203
Vacances, Colonies, Séjours linguistiques	484
Loisirs, associations et clubs de jeunes	194
Hébergement et logements	289
Aides financières et subsides	440
Divers: stages, jobs, études, orientation scolaire, droits et devoirs des jeunes, travail, santé, toxicomanie, SIDA, environnement	910
<b>Total:</b>	<b>4904</b>

Quelque cinq mille jeunes ont ainsi profité en 2000 de la panoplie d'informations offertes par "INFO-JEUNE".

S'y ajoutent les jeunes qui ont acheté leur billet d'entrée pour la "City-Party 2000" et les 5000 élèves et étudiants qui ont retiré et déposé leur demande en obtention d'un subside scolaire, de sorte que presque 11'000 jeunes ont profité en 2000 des services que propose "INFO-JEUNE".

La carte "Euro < 26" accompagné de la "Ciné Carte Jeunes" reste en 2000 la star des jeunes. Les informations touristiques, les activités de vacances et de loisirs figurent au second rang du hit-parade des demandes d'information. Suivent les questions en relation avec l'hébergement, le logement et les aides financières. Plus rares sont les jeunes qui désirent se documenter sur des sujets d'actualité ou des sujets généraux.

Signalons qu' "INFO-JEUNE" est un point de vente de la brochure "Vos Droits et Devoirs", qui expose sur une centaine de pages les droits et devoirs des mineurs. Une nouvelle édition de cette brochure sera disponible fin 2001.

Le "Guide du Jeune Voyageur", réalisé par ERYICA et proposant des informations "branchées" aux jeunes qui désirent visiter un des pays de l'Union Européenne n'est plus disponible sous forme imprimée. ERYICA a décidé d'offrir ces informations à travers son site Internet [www.eryica.org](http://www.eryica.org).

Notons encore qu' "INFO-JEUNE" collabore avec le "Réseau National des Centres d'Information, d'Animation et de Rencontre pour Jeunes" et a assuré la prévente des tickets de leurs manifestations.

## *1.2 La Commission des Subsidés*

Le Service de la Jeunesse est chargé du secrétariat de la Commission des subsidés.

Cette commission a consacré sept séances à l'examen de 271 demandes en obtention d'un subside ordinaire, de 68 demandes en obtention d'un subside extraordinaire et de 57 demandes en obtention d'un subside spécial.

Le montant total des subsidés ordinaires proposés par la commission s'élève en 2000 à 11'097'000.- frs et celui des subsidés extraordinaires à 1'673'050.- frs. Le montant des subsidés spéciaux accordés en 2000 s'élève à 2'695'000.- frs.

La commission a en outre proposé au collège échevinal un mode de financement des organisations sportives et culturelles qui figurent parmi les bénéficiaires d'un subside ordinaire annuel et qui ont recruté de nouveaux jeunes membres.

### *1.3 La Commission des Subsidés Scolaires*

Depuis 1991 le Service de la Jeunesse assure le secrétariat de cette commission.

En 2000 elle a consacré 22 réunions à l'examen de 2'395 demandes en obtention d'un subside pour études postprimaires. 2'154 demandes ont été retenues et le montant total des subsides accordés s'est élevé à 28'384'350.- frs.

En outre elle a proposé à la commission des règlements une modification du règlement régissant les conditions d'allocation d'un subside d'études aux élèves s'adonnant à des études postprimaires.

### *1.4 La Commission de la Jeunesse*

La Commission de la Jeunesse s'est réunie à 5 reprises en 2000. Elle a organisé ses travaux, a visité les projets "Schleifmillen" et "Vélo en Ville" et a analysé les crédits prévus au budget de l'exercice 2001 destinés aux mesures en faveur des jeunes.

## *Chapitre 2*

### *II.1 City-Party*

La neuvième City-Party organisée par le Service de la Jeunesse eut lieu le **19 février 2000** au centre d'exposition des foires internationales à Kirchberg. Quelque **deux mille cinq cents** jeunes y ont dansé aux rythmes chauds du « Rock » et « Blues », ont apprécié la diversité des musiques proposées et se sont régalés des cocktails multicolores sans alcool.

C.M.D proposait aux jeunes d'envoyer leurs messages « S.M.S », qui étaient projetés sur un grand écran à l'intérieur de la salle.

Un service d'encadrement important assurait le bon déroulement de la manifestation.

### *II.2 Les activités*

#### *Les visites*

Aucun cycle de visites n'a eu lieu en 2000. Vu l'affectation de l'éducateur gradué à la maison des jeunes, l'absence de personnel de remplacement et la fluctuation trop importante des agents CAT, les cycles de visite n'ont pas pu être organisés.

### *II.3 Les Festivals et Expositions*

#### *Festival "Cour des Capucins"*

Depuis 1992, le Festival "Cour des Capucins" organise avec le Service de la Jeunesse un atelier chorégraphique intitulé "**Jeune Danse Européenne à Luxembourg**".

En 2000, du 24 juin au 8 juillet, une vingtaine de jeunes artistes ont fait des recherches entre la danse et d'autres formes d'art. Ils ont été guidés par la chorégraphe américaine Nancy Seitz-McIntyre, qui était soutenue par F. Hoffmann et L. Bintener.

#### *Festival "Street Dance Competition II"*

La rencontre de danse urbaine avec des chanteurs "Rap" semi-professionnels, un concours de danse et de graffiti, des animations, un spectacle de "Capoeira" et, en soirée, un spectacle chorégraphique de la

compagnie "Melting Spot" s'est déroulé à la place Guillaume II le 22 juin 2000.

Des groupes "Rap" luxembourgeois et français ont fait l'ouverture de la rencontre. Les lauréats de la 1ère "Street Dance Competition" de 1999, "Phénomène Squad" et "Essentiel", ainsi que la danseuse luxembourgeoise Sylvia CAMARDA, ont présenté de brèves "performances" avant d'entrer en compétition avec des groupes luxembourgeois, français et belges.

Le premier prix a été attribué à la compagnie "Impérial D 59" et le deuxième à "Frénézic".

Le concours de graffiti a été gagné par Yves LAURENT. Sa récompense consiste à l'élaboration de l'affiche pour le concours de l'année prochaine.

La compagnie "Melting Spot" a présenté en fin de soirée "Point de Chute", une pièce pour 7 danseurs, un rappeur et un saxophoniste. La chorégraphie, qui invite les public au voyage et à la rencontre de l'autre en mouvement, est de Farid BERKI.

#### *II.4 Les organisations de jeunesse*

Les associations de jeunesse, les clubs et centres de rencontre pour jeunes n'hésitent pas recourir à l'appui du Service de la Jeunesse dans l'organisation de manifestations et activités de loisirs. Ainsi une centaine de demandes de soutien et de collaboration ont été introduites auprès du Service de la Jeunesse.

#### *II.5 Les centres de rencontre pour jeunes*

En 2000 douze maisons, centres et clubs de jeunes sont actifs dans différents quartiers de la ville. Leur travail en faveur des jeunes est d'une importance évidente.

D'une part ils font fonction de point d'attraction dans le quartier, en garantissant une animation dans leur centre, en proposant des réunions, des sorties, des activités et des fêtes aux jeunes. Ils participent en outre aux activités d'autres associations dans le quartier et, partant, font partie du tissu social de la communauté.

D'autre part, l'aspect social et préventif de ce travail, sous-jacent et non visible, revêt une importance non moins grande. Les jeunes s'entraident, coordonnent leurs efforts dans la planification des activités



du centre, apprennent à assumer des responsabilités envers des tiers - en un mot, l'activité des jeunes se concentre autour d'activités socialement reconnues.

La Ville aide les centres de rencontre pour jeunes à financer leurs activités. Elle intervient par la mise à disposition de locaux, l'achat de mobilier et d'équipement, l'indemnisation d'animateurs ou le soutien d'activités de loisirs. Les modalités de cette aide ont été retenues dans des conventions que la Ville a signées en 1997 avec huit centres pour jeunes.

En dehors de ce soutien financier direct, les centres et clubs de jeunes profitent d'un subside ordinaire annuel.

Mais la collaboration entre la ville et les centres de rencontre pour jeunes ne se limite pas aux injections financières. Les centres et le Service de la Jeunesse se réunissent régulièrement pour coordonner leurs activités et pour discuter des problèmes rencontrés. Un dépliant trimestriel édité et diffusé à grande échelle témoigne de ces efforts.

Rappelons les noms des douze centres de rencontre pour jeunes en Ville. Il s'agit de

Jugendtreff Number One	Centre
Amigo	Eich
Centser Jugendclub	Cents
Club des Jeunes Clausen	Clausen
Club des Jeunes Gaasperech	Gasperich
Club des Jeunes Gare	Gare
Club des Jeunes Neudorf	Neudorf
Jugendtreff Paffendall	Pfaffenthal
Maison des Jeunes Grund	Grund
Millebaacher Spechten	Mühlenbach
Planet Moskito	Gare
Am Quartier	Gare

Les rapports d'activités des centre de rencontre pour jeunes, à l'exception de celui du « Jugendtreff Number One » de la place de

Bains, ont été rédigés par les jeunes et leurs éducateurs et se trouvent en annexe de ce rapport.

### *le "Jugendtreff Number One "*

La réouverture de la Maison des Jeunes, appelé désormais « Jugendtreff Number One » a eu lieu au mois d'octobre 1999. L'éducateur gradué du service de la jeunesse la gère et en est responsable. Il est soutenu par un étudiant et une étudiante pendant les après-midi libres d'école et l'équipe a encore été renforcée, au cours du mois de novembre, par un jeune homme C.A.T. La permanence durant les heures d'ouverture de la maison, qui s'étale du lundi au vendredi de 15 à 18 heures est ainsi assurée. Depuis le mois de mai, une femme de charge s'occupe du nettoyage régulier des locaux.

L'accueil au « Number One » a lieu au rez-de-chaussée, dans la salle bistro, point de rencontre à caractère « ouvert ». Au premier étage, les jeunes disposent d'une salle de jeux, pièce équipée d'un billard et d'un kicker ainsi que d'une salle de séjour, endroit de divertissement et de distraction. La salle d'ordinateur se situe au deuxième étage. Cette salle équipée de six ordinateurs et d'une connection rapide sur internet constitue un des atouts majeurs de ce nouveau centre de rencontre pour jeunes. Dans le courant du mois de mai, cette salle a été présentée aux responsables des clubs et des maisons de jeunes actifs en Ville. Dès lors, plusieurs de ces clubs ont profité de cette nouvelle offre.

Un règlement d'ordre interne a été rédigé au cours du mois de mai et à partir de juin les jeunes, qui fréquentent le « Number One » se sont vu remettre une carte de membre gratuite.

Dû au départ des employés CAT, la Maison des Jeunes a été fermée pendant le mois d'août et de septembre.

Elle a rouvert en octobre, mais peu de jeunes se sont manifestés. Il s'agissait principalement de jeunes profitant de l'opportunité qui leur était offerte d'effectuer un travail d'école sur l'un des ordinateurs.

Durant les deux derniers mois de l'année, l'accent a particulièrement été mis sur la promotion du « Number One ». Des annonces ont été lancées sur les ondes de « Eldoradio » et du « Schülerradio, 100.7 ». Un panneau mural reprenant le logo de la Ville et l'emblème du « Jugendtreff Number One », élaboré par Pit Weyer a été apposé. De plus, la réouverture du centre a été annoncée sur le site « internet » de la Ville . Un quiz-online, un grand panneau plastifié à l'extérieur du centre de rencontre renseignant sur ses heures d'ouvertures et enfin un dépliant édité à grand tirage ont soutenu l'action de promotion pour le centre de rencontre « Number One ».

## *Club des Jeunes Belair et Club des Jeunes Märel*

Le club des jeunes de Belair a fermé ses portes en janvier 2000. Les responsables avaient dérogé aux règles les plus élémentaires en négligeant d'avertir les responsables de la nuit de la Saint-Sylvestre qu'ils organisèrent et qui fut, par ailleurs trop arrosée. Les jeunes ont quitté les lieux sans rien ranger ni nettoyer et les services communaux ont tout repris en charge. Les clés de la Maison ont été remises au Service de la Jeunesse.

Durant les mois de février et mars, quelques jeunes ont manifesté leur intérêt pour reprendre les activités du club. Ils ont été confrontés aux refus de leurs parents qui craignaient qu'une telle responsabilité ne soit une entrave à la réussite de leurs études.

Le club des jeunes de Märel a lui-aussi cessé toute activité. Le Service Jeunesse a récupéré les clés du local.

### *II.6 Les projets*

#### *le projet "Schleifmillen"*

L'atelier *Schleifmillen* fait partie du projet "Structures d'Encadrement Socio-Economique" initié par Inter-Actions, soutenu par le Ministère de la Famille, le Ministère du Travail et la Ville de Luxembourg.

Depuis 1997 une convention signée par la ville avec l'association Inter-Actions fixe les modalités du soutien financier de la ville.

L'atelier *Schleifmillen* est actif dans les secteurs du bâtiment et du recyclage des déchets électroniques. Il prend en charge des jeunes qui s'intègrent difficilement au marché du travail. L'atelier les confronte avec les techniques de manipulation des différents outils de travail et les initie aux travaux simples du bâtiment. Outre ces aspects techniques, les jeunes découvrent le travail en groupe guidé et s'habituent au rythme journalier des huit heures de travail.

Au courant de l'année 2000, quelque 35 jeunes ont participé au projet "*Schleifmillen*".

Un conseil technique qui se compose du responsable de l'atelier *Schleifmillen*, d'un délégué de Inter-Actions, d'un représentant du Ministère de la Famille, d'un représentant du service de l'architecte et du préposé du Service de la Jeunesse de la ville de Luxembourg coordonne et supervise les travaux.

Le rapport détaillé de ce projet se trouve en annexe.

### *le projet "Vélo en Ville"*

Le projet "Vélo en Ville" s'adresse à des jeunes qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi et leur propose une formation dans le domaine de l'entretien et de la location de vélos.

En 1997 le projet s'est adjoint le volet de l'entretien des aires de jeux, qui est réalisé en étroite collaboration avec le service communal des Parcs.

En 2000 vingt-cinq jeunes ont profité de cette double offre. Leur préformation a débuté en février au centre de formation professionnelle continue d'Ettelbruck. La formation pratique aux ateliers du Bisserwé et de la Schleifmillen s'est étendue de fin mars à fin septembre. En octobre ils ont fait un stage dans différentes entreprises. Leur formation s'est terminée fin octobre avec leur insertion au marché du travail.

Les jeunes apprennent le maniement des outils de travail, sont initiés à la gestion de la caisse journalière et sont habitués au planning des travaux. Outre les aspects techniques de la formation, ils découvrent le travail en groupe guidé et s'habituent au rythme journalier des huit heures de travail.

Le projet "Vélo en Ville" a signé une convention avec le ministère du Travail et une deuxième avec la Ville de Luxembourg qui règlent son financement. Il est en outre soutenu par le ministère du Tourisme et le ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

Le rapport détaillé du projet "Vélo en Ville" est annexé.

### *le projet "Wunnraum fir Studenten"*

*"Wunnraum fir Studenten" est une association sans but lucratif qui se propose de "créer des lieux de vie et de rencontre au profit de personnes majeures du régime post-secondaire ... afin de leur permettre de loger dans des circonstances correspondant à leurs besoins."*

Depuis 1999 l'association gère neuf maisons, qui sont louées auprès de particuliers ou des pouvoirs publics (Bâtiments Publics et Ville de Luxembourg). Ces maisons ont une capacité d'hébergement de 95 étudiants.

L'association gère en outre un fichier de 150 adresses de particuliers qui louent à des prix raisonnables des chambres, studios ou appartements à des étudiants.

Le Service de la Jeunesse étant confronté à une demande croissante d'étudiants luxembourgeois et étrangers qui cherchent un logement en ville collabore étroitement avec l'association WfS.

### *"Den Atelier"*

En 1998, la Ville a signé une convention avec la s.à.r.l. "Den Atelier" ayant pour objectif

- de promouvoir et d'assurer une programmation régulière de musique "vivante" en ville,
- de mettre gratuitement à disposition de la Ville et du "Luxembourg City Tourist Office" une salle et le personnel qualifié pour l'organisation de manifestations culturelles,
- de réduire les nuisances pour les riverains en limitant le nombre de manifestations de type "discothèque" dans les locaux,
- de garantir la survie d'une structure existante en y organisant ou en y faisant organiser des manifestations, qui ne peuvent avoir lieu dans les salles de spectacle existantes.

En contrepartie, la ville participe aux frais fixes incombant à la société du fait de la réorientation culturelle de son site "Den Atelier".

La ville a reconduit en 2000 la convention avec la s.à.r.l. "Den Atelier".

## **II.7 UCUE**

La ville de Bruxelles avait assumé en 2000 l'organisation de la rencontre de jeunes provenant des diverses capitales de l'Union Européenne.

Cette rencontre eut lieu du 18 au 23 juillet 2000.

La ville de Luxembourg avait offert ce séjour à quatre jeunes de la ville. Le groupe était encadré par Monsieur Max GLESENER, assistant pédagogique au Lycée Robert Schuman.

## Chapitre 3

### III.1 La Carte Jeunes

La "Carte Jeunes" a été lancée en octobre 1988 à Luxembourg. En 1998 elle a changé de "look" et de nom, pour s'appeler "Euro < 26".

La carte "Euro < 26" est vendue pour la somme de 400.- francs et fait bénéficier les jeunes de 12 à 25 ans de services, d'avantages et de réductions dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs, de l'hébergement et des voyages. Une assurance du type "Europ-Assistance" est liée à la carte "Euro < 26" luxembourgeoise. Elle est gérée par l'association "Centre Information pour Jeunes" et est soutenue par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat.

L'intérêt primordial de cette carte réside dans sa dimension internationale. Des systèmes analogues existent dans une vingtaine de régions et pays européens et se reconnaissent mutuellement.

Cette carte, qui offre des avantages matériels, fait aussi office d'un premier passeport européen.

A partir de septembre 1991, l' "Euro < 26" luxembourgeoise s'est adjoint la "Ciné Carte Jeunes". Elle propose aux jeunes des billets d'entrée au cinéma au prix réduit de 150.- frs.

La Ville de Luxembourg participe au système "Euro < 26", et les services communaux qui offrent des réductions aux étudiants, appliquent cette réduction aux porteurs de l' "Euro < 26". Ainsi la Cinémathèque municipale a introduit un tarif spécial "Euro < 26", et offre aux mordus du cinéma 10 billets d'entrée pour la somme de 700.- LUF.

"INFO-JEUNE" est le point de vente le plus important de la carte "Euro < 26" au Luxembourg (cf. page 3).

### III.2 Le Conseil Supérieur de la Jeunesse.

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse est un organe consultatif du Ministre de la Jeunesse.

Il a pour mission de

- soumettre au Gouvernement des propositions en matière de la jeunesse

- donner son avis sur toutes les questions et projets dont le Gouvernement jugera utile de le saisir
- donner son avis sur les mesures réglementaires à prendre en exécution de la loi portant création d'un service national de la jeunesse.

Il est composé de fonctionnaires des ministères en relation avec la jeunesse et de représentants des organisations de jeunesse les plus représentatives. Il est présidé par le Ministre de la Jeunesse. Le responsable du Service de la Jeunesse de la Ville de Luxembourg y a le statut d'expert.



## Chapitre 4

### Résumé

"INFO-JEUNE" a accueilli au cours de l'année 2000 presque **11'000** visiteurs et reste le premier point de vente de la carte "**Euro < 26**" et de la "**Ciné Carte Jeunes**" au Grand-Duché. Les activités de vacances et de loisirs préoccupent fort les jeunes Luxembourgeois. Les jeunes venant de l'étranger s'adressent à "INFO-JEUNE" pour s'informer sur l'hébergement à coût modeste et sur la vie "branchée" en Ville.

Le Service de la Jeunesse organise des **activités** et des **séjours** pour les jeunes de la Ville. De plus il est chargé du secrétariat de la **Commission de la Jeunesse**, de la **Commission des Subsidés** et de la **Commission des Subsidés Scolaires**.

En 2000 **douze centres et clubs de jeunes** étaient actifs dans différents quartiers de la ville. Leur travail en faveur des jeunes est d'une importance évidente. D'une part ils font fonction de point d'attraction et de rencontre pour les jeunes du quartier. D'autre part, l'aspect social et préventif de leur action, sous-jacent et non visible, revêt une importance non moins grande.

Le projet "**Schleifmillen**" s'est stabilisé. Au courant de l'année 2000, quelque 35 jeunes ont participé à ce projet.

Le succès du projet "**Vélo en Ville**" n'est plus à démontrer. Plus de 10.000 heures de location de vélo ont été comptées. Depuis 1997 ce projet s'est adjoint le volet de l'entretien des aires de jeux, qui est réalisé en collaboration avec le service des Parcs. Une vingtaine de jeunes ont pu profiter de cette double offre.

En 2000 le projet "**Wunnraum fir Studenten**" est resté un partenaire important du service de la jeunesse. Une centaine de logements dans neuf maisons, dont une mise à disposition par la ville, et une liste de 150 particuliers sont gérés dans le cadre de ce projet.

Le **Conseil Supérieur de la Jeunesse**, où le responsable du Service de la Jeunesse communal a le statut d'expert, a discuté au cours de l'année 2000 de sujets importants en relation avec une politique globale en faveur de la jeunesse.

Les conventions signées en 1997 par la Ville avec des associations oeuvrant en faveur de la jeunesse et celle signée avec la s.à.r.l. "**Den Atelier**" ont été reconduites.

Elles fixent les modalités de financement, l'engagement et les responsabilités des parties concernées.

Annexes